

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études
Sciences historiques et philologiques
17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris, France

Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

© 01 43 31 42 77 Fax 01 43 37 55 61

Responsable du bulletin : Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 26
Octobre-Novembre 2000



Détail d'un vase de Basse-Yutz, (Moselle)
British Museum, Londres. Dessin : Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- p. 3 Le numéraire gaulois,
miroir des dieux Brigitte Fischer
- p. 11 Tristan, Cuchulainn et la mythologie
indo-européenne du guerrier Joël-H. Grisward
- p. 12 Informations : les livres
- p. 13 Activités : Nos conférences Voyage
- p. 14 Les Actes de notre deuxième Journée d'Étude :
Le génie des artisans celtiques - Les arts du
feu et du bois, Tisserands, Potiers et Orfèvres
- p. 15 Recherches sur une viticulture artisanale
celtique antérieure à la conquête René Coutelle
- p. 20 Visite à l'I.R.R.A.P. « Institut de recherches
et de restaurations archéologiques et
paléométaburgistes » Pierre Trumler

Médailon : Revers d'une monnaie d'or des Parisi
(Cliché : J.L. Godard)

AMIS DES ETUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes en Sorbonne

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

☎ 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulé à Paris en

1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs

éclairés, elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et

étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des

peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Age.

Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la

publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue

française et des voyages en France et à l'étranger.

Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une

demande qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELLERY †

M. Paul-Marie DUVAL †

M. Léon FLEURIOT †

M. Michel LEJEUNE †

M. Pierre-Yves LAMBERT

M. Venceslas KRUTA

Composition du Conseil d'Administration

Membre d'honneur du Conseil

scientifique

M. Pierre-Yves LAMBERT

M. Venceslas KRUTA

M. Jean-Jacques CHARPY

M. Jean PIEUCHOT

Vice-président

Commissaire aux comptes

Responsable du bulletin

Trésorier

Trésorière adjointe

Secrétaire général adjoint

Secrétaire

Conseiller technique

M. Georges ALEXANDRE

Mme Jaroslava JOSYPYSZYN

Mme Nicole JOBELOT

M. Pierre TRUMLER

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

Mme Françoise BARAUT

M. Jean PIEUCHOT

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

M. Jacques BONNEAU

M. Jean PIEUCHOT

M. Jean-Jacques CHARPY

M. Venceslas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris F

I.S.S.N. 1270 - 8291

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur

NOTES

Pierre TRUMLER

Il y a de belles collections de vases grecs, une cœnochoë de Mélos (Cyclades) II^e moitié du II^e millénaire, des vases à figures noires sur fond rouge (entre 690 et 670 av. J.-C.), des vases à figures rouges sur fond noir dont le premier utilisateur connu est le peintre d'Endoquidès, 530 av. J.-C., un psyktere attique, 500 av. J.C., à figures noires et rouges et figuration de Dionysos et Héracles, une hydrie attique aux porteeses d'eau, 520 à 510 av. J.-C., avec Héracles combattant le lion de Némée, enfin un cratère apulien du *peintre de Baltimore* 2, IV^e s. av. J.-C., avec décor de palmes et spirales. Dans la salle d'égyptologie, l'oxyrhinidique a retenu notre attention, ce poisson du Nil serait l'une des formes de la déesse Hathor qui, selon la légende, n'aurait pas respecté les morceaux du cadavre d'Osiris et devora le phallus du dieu. cérémonies postérieurs à la mort des humains.

Le musée Antoine Vivanel, tout proche, est ainsi nommé du nom de son créateur qui, en 1840, y apporta ses collections. Une salle est consacrée au site de Courmay-sur-Aronde, contemporain de la venue des Romains en Gaule (2500 objets en fer dont 2000 armes et 3000 ossements), une maquette reconstruit le site : un enclos quadrangulaire, délimité par un fossé, qui aurait été un sanctuaire voué au culte du sanglier, les ossements humains et animaux présents dans les fossés témoigneraient de sacrifices ou de rituels.

L'objet est de forme circulaire avec deux rangées d'animaux qui se suivent : au bord extérieur on distingue une série de cinq animaux, plus près du centre une deuxième série de trois animaux et au centre un visage probablement humain. Cet objet, datable du III^e s. av. J.-C., était placé dans un environnement d'éléments de char dont une belle clavette en bronze avec figuration de tête, d'un rasoir, d'un torque et d'un gros bracelet. Ces figures offrent toutes les caractéristiques de l'art celte, *complexité, mouvement, métamorphose*, qui sont à l'opposé de la tradition grecque à l'aéroport de Roissy. Cet objet avait été placé dans une tombe dépourvue d'armes, mais où se trouvait un char aux éléments richement décorés, il pourrait s'agir de la tombe d'un personnage religieux, intellectuel de haut niveau. L'objet est de forme circulaire avec deux rangées d'animaux qui se suivent : au bord extérieur on distingue une série de cinq animaux, plus près du centre une deuxième série de trois animaux et au centre un visage probablement humain. Cet objet, datable du III^e s. av. J.-C., était placé dans un environnement d'éléments de char dont une belle clavette en bronze avec figuration de tête, d'un rasoir, d'un torque et d'un gros bracelet. Ces figures offrent toutes les caractéristiques de l'art celte, *complexité, mouvement, métamorphose*, qui sont à l'opposé de la tradition grecque à l'aéroport de Roissy. Cet objet avait été placé dans une tombe dépourvue d'armes, mais où se trouvait un char aux éléments richement décorés, il pourrait s'agir de la tombe d'un personnage religieux, intellectuel de haut niveau.

1. Th. Lejars, CNRS, avait parlé de cet objet auquel il attribuait alors un rôle de thème : « Des élites guerrières dans les sociétés barbares », Novembre 1999. 2. Peintre dont les œuvres sont au musée de Baltimore.

constater que, sur les 150 fourreaux d'épée de Gournay, 97% comportaient des décors comparables à ceux d'Europe centrale.

La stabilisation de la corrosion est obtenue par des bains chimiques, la méthode électrolytique utilisant la bonne conductibilité du métal est employée surtout pour les objets provenant de fouilles sous-marines en raison de la présence de chlorure, véritable gangue protectrice en milieu marin. Seuls les moyens mécaniques caractérisés par le meulage sont utilisables si la nature chimique des matières à enlever est identique à celles de la partie à conserver, le recours à ces moyens est courant. La corrosion des métaux se poursuit ou reprend dans un milieu comprenant au moins 30% d'humidité relative, la conservation des objets est obtenue soit par enlèvement de l'eau (boîtes hermétiques avec absorbeur d'humidité), soit sous vide, soit par élimination du métal. André Rapin a rappelé l'importance de la couleur des sédiments dans les fouilles, il a souligné l'intérêt de l'examen en laboratoire pour les objets prélevés avec leur environnement immédiat. Ainsi une épée du Plessis-Gassot près de Roissy, est actuellement à l'étude au laboratoire de l'Institut, cette épée est en très mauvais état dû à la corrosion, la radiographie montre le pommeau à trois appendices formant deux angles aigus et la soie entourée d'une poignée « crêpée » comportant des traces de clous. Ce type de poignée d'épée n'était pas connu jusqu'à ce jour, faute de la conservation de ses éléments constitutifs.

A. Rapin a insisté sur la quasi uniformité des décors des fourreaux d'épée de La Tène, à la même époque les armements et leurs décors étaient selon son expression *standardisés sur trois mille kilomètres de distance*, c'est-à-dire de la péninsule ibérique à la Bohême où ils constituaient les éléments d'une véritable *koïnè* européenne, alors que les rites funéraires et les parures différaient selon les régions. *Chez les Celtes, dit-il, les types d'armement et de décors étaient les indices de la fonction.* Pour marquer l'importance déterminante de l'armement par rapport aux autres éléments culturels, il nous a rappelé que l'on avait trouvé dans une sépulture d'Ensérune un défunt équipé d'un armement celte accompagné de vases de type ibérique et, à Spina, les restes d'un guerrier équipé d'un armement celte dans un environnement de vases étrusques.

Par ailleurs, A. Rapin a souligné les aspects novateurs de l'armement celte ainsi qu'en témoigne l'adoption en Gaule de la cotte de mailles deux siècles avant Rome, les sculptures de Roquepertuse avec protection de la nuque, du V^e s. av. J.-C., en témoignent, ainsi que celles du Glauberg. Leur armement, plus léger que celui des Romains et des Grecs, témoigne chez les Celtes de méthodes de combat plus dynamiques. Enfin, il nous a présenté un objet en bronze à la fonction inconnue, extrait de l'une des deux tombes à char de La Tène moyenne découvertes récemment lors de fouilles faites sur

À première vue, monnaie et religion ne font pas bon ménage : le numéraire est un instrument de la vie économique, la religion est le domaine du sacré. Pour l'époque gauloise, nous disposons de peu d'informations sur tout ce qui touche aux croyances et pratiques religieuses, qui avaient cependant une grande importance dans la vie quotidienne des Gaulois. La numismatique de cette période commence à être mieux connue et son étude nous amène à réfléchir sur les relations qui ont pu exister entre la vie matérielle et la vie spirituelle à cette époque.

Un court rappel historique peut apporter quelques éléments de réponse sur ces rapports inattendus. Le monnayage gaulois relève, à l'origine, d'un phénomène de copie intégral. C'est peut-être dès la fin du IV^e.s. av. J.-C., plus vraisemblablement dans le cours du siècle suivant, que les premières pièces d'or sont frappées, à l'imitation parfaite des statères de Philippe II de Macédoine. Le droit est orné de la tête d'Apollon à d., sous les traits duquel le souverain se faisait représenter ; le revers présente un bige au galop, à d., conduit par un aurige. A l'exergue, on lit la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ. Les Gaulois ont fidèlement reproduit les deux faces du statère, y compris l'inscription et ont adopté également sa métrologie : même poids d'environ 8,60 g et aloi semblable. Ce sont les Arvernes qui semblent, à l'origine, avoir réalisé ces pièces pour la plus grande partie du pays.

Au nord de la Seine et de la Marne, la Gaule Belgique choisira plusieurs statères tarentins pour modèles, mais elle les copiera d'emblée sous forme d'hémistatères, afin d'en élargir l'usage. C'est probablement par le commerce de l'étain que les Ambiens, initiateurs de ce numéraire, avaient eu connaissance des pièces grecques. Les relations commerciales entre les deux cités durent être rompues après la chute de Tarente, vaincue par les Romains. Les statères de Philippe II de Macédoine, qui jouissaient d'un grand prestige dans tout le bassin méditerranéen, furent alors imités.

Dans cette première phase du monnayage, l'aspect pratique, utilitaire, prime clairement sur le sacré. Ces pièces d'or constituent un instrument d'échange. Les effigies adoptées sont celles des monnaies qui circulent le plus largement et qui inspirent la plus grande confiance. On ne donne pas la priorité à des images religieuses qui pourraient correspondre aux croyances des utilisateurs. Les décors de ces espèces primitives avaient d'ailleurs un impact limité, car leur usage était extrêmement restreint. Il se limitait aux cadeaux princiers, aux règlements de taxes et péages importants, ainsi qu'à des achats considérables. En raison de leur énorme valeur, ces monnaies ne circulaient qu'entre les mains des grands commerçants et des aristocrates.

La défaite subie par les Arvernes devant les Romains en 121 av. J.-C. va ouvrir une nouvelle ère. Désormais, d'autres peuples vont frapper

Le 16 mai dernier, nous sommes allés avec un groupe de nos amis,

visiter l'IRRAP, organisme indépendant créé en 1977 après la découverte du sanctuaire celtique de Gourmay-sur-Aronde. Florence Bertin qui en est la directrice nous fit un exposé sur les aspects techniques de la restauration des objets de fouille. Puis André Kapin, fondateur et âme de cet Institut, nous en a expliqué la finalité, il nous a indiqué la nature des métaux sur lesquels les travaux sont réalisés et les moyens techniques employés pour le traitement et la conservation de ces objets, il nous a parlé des extraordinaires décors restitués par la restauration d'objets de l'Âge du Fer.

Les interventions portent sur les métaux ferreux, les alliages de cuivre, l'argent et le bronze, qui contiennent 77% de cuivre pour 23% d'étain environ. L'or n'est pas concerné en raison de sa stabilité. Les objets en fer posent le plus de problèmes car ce métal est particulièrement instable, sa corrosion résulte du degré d'oxydation existant dans l'environnement de l'objet avant sa découverte. L'irrégularité de progression de la corrosion a pour conséquence l'impossibilité de dater un objet métallique à partir du seul examen de l'objet lui-même : la corrosion varie suivant la nature du minéral et la technique de fabrication, son entretien avant l'abandon et les conditions de celui-ci, le milieu de son enfouissement et le traitement subi après sa découverte. Dans le cas de séjour des objets dans un milieu dépourvu d'oxygène comme pour les découvertes de La Tène faites dans le lac de Neuchâtel en Suisse, ces objets étaient pratiquement à l'état neuf lors de leur découverte. L'incinération peut aussi constituer une couche protectrice. La corrosion dite active démarre dès l'exposition à l'air ambiant. Pour les objets non complètement minéralisés, la corrosion redémarre généralement lors de la découverte en raison de l'apport d'oxygène. La corrosion provoque un gonflement de l'objet. Les recherches de l'Institut ont pour but de déterminer la forme des objets, redécouvrir les techniques employées pour leur fabrication, leur stylistique, décors et gravures, et l'examen des traces d'utilisation. Les moyens d'examen et de traitement sont la radiologie, les procédés chimiques, électrolytiques et physiques. La radiologie, méthode non destructive de contrôle, est employée par l'utilisation des rayons X dans 95% des cas et, exceptionnellement, des rayons gamma ; elle permet de découvrir, par exemple, des fils d'argent dans les plaques-boucles des ceintures mérovingiennes damasquinées.

Les décors très usés sont difficilement visibles, leur épaisseur n'est souvent que de quelques microns et ils peuvent disparaître lors des traitements physiques. C'est ainsi qu'il a fallu plusieurs années pour

monnaie. Un état d'esprit différent va apparaître avec la réalisation de ces numéraires de cîtes. La plupart du temps, les décors de base seront conservés, mais chaque pouvoit émetteur va faire graver sur ses pièces quelques détails spécifiques permettant de les distinguer de celles du voisin. C'est avec l'appartition de ces styles régionaux que l'étude des images monétaires se justifie vraiment. Dans le centre et l'est de la Gaule, on observera un grand clacissisme, en Armorique et en Gaule Belgique, les graveurs laisseront libre cours à une imagination débordante.

Pour comprendre les rapports qui existent entre le profane et le sacré, il est utile d'examiner d'abord les décors monétaires, ensuite les usages du numéraire considérés comme rituels, enfin l'épigraphie.

Les images qui figurent sur les monnaies constituent le répertoire le plus riche de l'art celtique. Décrire est une chose, comprendre en est une autre. L'interprétation des scènes ou motifs offerts par les monnaies est des plus délicate ; en ce domaine comme en d'autres, l'extrême rareté des textes représente un obstacle majeur. De nombreux thèmes semblent cependant être d'ordre religieux. Ils peuvent être classés en six grandes rubriques :

1. Certains peuvent être identifiés à partir de récits mythiques, de légendes, ou par l'étude de leurs modèles.

2. Des scènes offrent un caractère sacré hautement probable, mais elles ne peuvent être déterminées précisément.

3. Des monstres sont visibles sur les monnaies.

4. La présence d'astres est indéniable.

5. Certains objets paraissent liés au culte.

6. Différentes pièces sont ornées de symbole.

En tête de la première catégorie se trouvent des statères appartenant aux plus anciennes imitations des monnaies de Philippe II de Macédoine. R. Weiller a signalé deux de ces pièces d'or gauloises au Luxembourg¹. Elles sont copiées sur une émission d'Amphipolis, datée entre 323 et 315 av. J.-C. Cette série a pour différent d'atelier un buste d'Hélios, de face, doté d'une couronne radée, qui est gravé sous les jambes avant du bige, au revers.



fig. 1.- Statère de Philippe II de Macédoine à la tête d'Hélios.

Les statères gaulois, d'excellente facture, sont encore très proches de leur modèle. A quelques détails, il apparaît clairement que ces espèces sont indigènes : les jambes des chevaux sont bouletées et la légende est

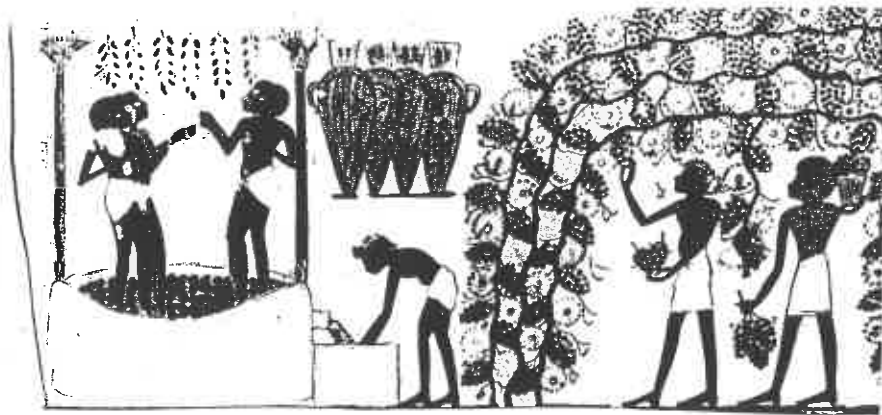


fig. 3. - Fresque de la tombe de Phtah-Hotep, 2500 av. J.-C.

d. Développement de la viticulture en Europe préceltique.

Il ne faudrait pas conclure du chapitre précédent que le vin fut une invention exclusivement orientale, les Européens de l'Âge du Bronze avaient, eux aussi, découvert le jus de raisin et sa fermentation. Mais il n'existe aucun texte à ce sujet, ce qui a permis d'en déduire qu'ils ne connaissaient pas le vin. Chaque peuple celte ne vivait pas replié sur lui-même, ignorant des peuples voisins, il y avait des échanges permanents de procédés artisanaux et agricoles, de techniques et de modes de vie.

Le brassage humain à l'intérieur des pays celtiques a évidemment favorisé la propagation des connaissances et ainsi la viticulture n'est pas restée un privilège d'initiés, il est donc difficile d'admettre que les Celtes ignoraient la fabrication du vin et qu'ils ont, pour ce faire, attendu l'arrivée des Romains.

à suivre

René COUTELLE
Docteur E.P.H.E.

1. WALTER Philippe. — *Les îles mythiques de l'autre monde dans la navigation de la barque de Maelduin*, . Texte irlandais du XII^e siècle, paru dans *Insula Despre izolare si limite in spatiul imaginar*. Actes du Colloque de Bucarest des 19-20 mars 1999, sediul NEC Bucarest, 2000.

dégénérée. Il s'agit là d'une évolution classique. Un décor, toutefois, les distingue nettement de l'original. Le buste d'Hélios a été légèrement déplacé : il se trouve désormais au niveau de l'Y qui termine l'inscription. Il a perdu sa couronne et est doté d'une longue chevelure. Par ailleurs, une jambe supplémentaire des chevaux, placée entre les membres antérieurs et postérieurs des animaux, repose sur cette petite tête (fig. 2).



fig. 2. - Imitation gauloise trouvée au Luxembourg.

D. Gricourt et D. Hollard, qui se sont penchés sur cette représentation, y voient : « ...l'un des grands thèmes de l'iconographie religieuse celte et gallo-romaine : celui de monstres anguipèdes ou chtoniens dominés par un cavalier divin ou un dieu conduisant un char »². Ils considèrent qu'il s'agit là « ...d'un fragment de la mythologie de Taranis »³, dieu assimilé plus tard au Jupiter romain. Pour les auteurs, son rôle « ...prend aussi le sens d'une libération ou d'une sauvegarde de la lumière céleste, que menacent sans cesse d'emprisonner les démons nocturnes du monde souterrain »⁴. C'est, jusqu'à présent, le seul exemple d'une scène inspirée par la mythologie celte qui figure sur des monnaies d'or de haute époque.

La première catégorie regroupe trois séries monétaires. Un potin suession est orné d'une curieuse image. La face qui tient lieu de revers présente un loup serrant dans sa gueule le bras d'un petit personnage moustachu et caricatural. Une roue, dotée de nombreux rayons, est visible entre les pattes arrière de l'animal et le bas du personnage (fig.3).



fig. 3. - LT XXXI, 9194. Potin suession.

Cette scène étonnante semble être l'illustration d'une légende germanique, issue du vieux fonds celte, qui relate le châtement infligé par le loup Fenrir au dieu Tyr, coupable de parjure⁵.

Un hémistatère d'or, attribué aux Unelles du Cotentin, est décoré, au revers, d'un loup, à droite, dont la tête est tournée vers l'arrière (fig. 4). Il

semble avaler (ou rejeter ?) une roue à quatre rayons. Un rameau feuillu est visible derrière l'animal. Sous son ventre, un aigle aux ailes éployées est dressé sur un décor ondulé, qui doit être un serpent. Ce tableau peu banal évoque un récit que l'on trouve dans les sagas scandinaves à partir des IX^e et X^e siècles.

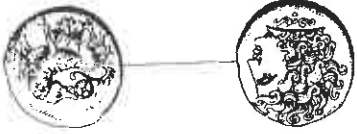


fig. 4 - LT XXIV, 6925. Hémistatière d'or attribuée aux Unelles

Une légende très ancienne révèle que les anciens Germains croyaient que le monde serait anéanti par un cataclysme, suivi par la renaissance de l'univers. Au cours d'une période désastreuse, appelée « temps des loups », ces animaux allaient ravager la terre. Un loup monstrueux détruirait toute vie, en avalant la lune et le soleil. La lumière et la chaleur disparaissent : les végétaux, les animaux et les humains périssent tous. Heureusement, le monde devait renaitre plus tard, selon des récits légèrement différents. L'un d'eux met en scène un aigle survolant la mer, qui combat un affreux serpent sortant des eaux. La scène figurée sur cette monnaie d'or semble bien illustrer cette croyance.

Une pièce d'argent attribuée aux Seguslaves, vraisemblablement en raison de sa légende SĖGVSIAVS/ARVS, est inspirée de deux deniers romains. Le droit, qui présente une tête casquée à droite, a pour modèle un denier de la *gens Fonteia*, daté de 55 av. J.-C. Au revers, on voit Hercule de face, nu et les jambes croisées. Il tient de la main droite une massue, dressée verticalement sur une sorte de socle (fig. 5).

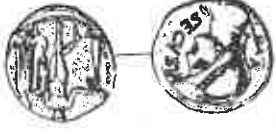


fig. 5 - LT VII, 4622. denier d'argent attribué aux Seguslaves

La *léonte* couvre son bras gauche et la main est posée sur l'épaule d'une idole debout sur un piédestal. Ce personnage, conique, est représenté de face. Une longue cape, fermée devant, recouvre ses bras ; sur sa poitrine, une sorte de bordure forme un grand Y.

Le denier de la *gens Antia*, daté de 47/46 av. J.-C., qui a inspiré cette figuration, n'a pas été copié fidèlement. Sur le modèle, Hercule tient d'une main un trophée et brandit sa massue de l'autre main. Sur la monnaie séguslave, une idole indigène remplace le trophée et la massue est dirigée vers le sol, en signe de paix. Les armes du conquérant sont donc déposées,

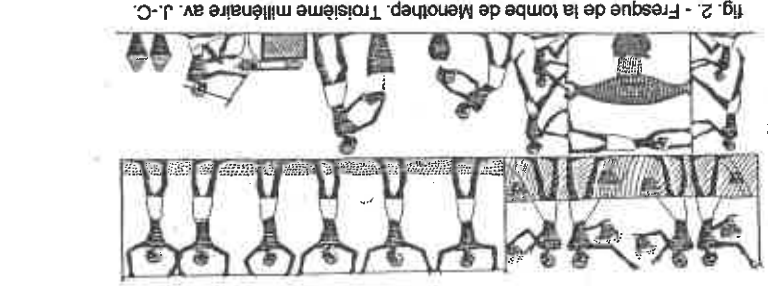


fig. 2 - Fresque de la tombe de Menothep. Troisième millénaire av. J.-C.

Que des animaux, en particulier des chèvres, aient pratiqué la taille de la vigne avant les hommes semble donc faire partie d'une tradition commune aux peuples viticoles. La stèle de Saletto (fig. 1) exposée au musée de Bologne représente deux ovins, debout sur leurs pattes arrière, broutant un cep de vigne. Cette image évoque le mythe de l'Arbre de vie encadré de deux monstres que l'on retrouve couramment dans certains décors celtés. L'Arbre de vie de l'Eden dont le fruit donnait la science du bien et du mal était (si l'on en croit certains passages de la *Thora*) vive et la *Mishla* du Talmud) la vigne. Le signe qui signifiait « vie » chez les Sumériens était une feuille de vigne. Une étude récente sur les pépins de raisin trouvés en France fait apparaître qu'au cours du I^{er} millénaire av. J.-C. on aurait commencé à s'occuper de viticulture. La forme oblongue du pépin que nous connaissons de nos jours y serait apparue dès le VI^e s. av. J.-C. Pour obtenir un tel résultat, l'homme avait appris à connaître la plante, déduit quels étaient les soins dont elle avait besoin et, parmi ceux-ci, la taille sans cesse améliorée. Si les chèvres taillaient de leurs dents, l'homme mit au point l'instrument nécessaire à cette activité : le couteau dit « serpente » devenu l'embélième des vigneron. La typologie de cet outil, si bien conçu dès le départ, n'a pas varié jusqu'au début de ce siècle.

c. Développement de la viticulture en Egypte et au Proche-Orient.

Il y eut un important développement de la viticulture au II^e millénaire dans le Caucase, à Babylone, en Illyrie, dans le bassin des Carpathes et, dès le III^e millénaire en Egypte. Les textes des Pyramides parlent de six sortes de vins égyptiens et la fabrication du vin est représentée sur de nombreuses fresques de tombes (fig. 2 et 3, tombes de Menothep et de Phitan-Hotep). Ces scènes de vendanges et de foulage sont celles qui étaient encore pratiquées dans bien des régions au siècle dernier.

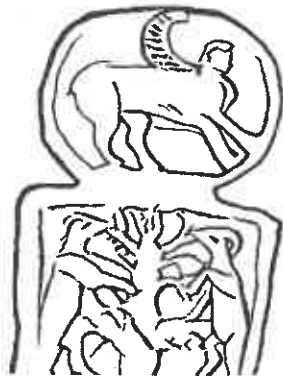


fig. 1. - Stèle de Saletto, VII^e s. av. J.-C. Musée de Bologne (Italie).

Si les pépins de raisin éparés dans les grottes préhistoriques parlent de grappillage, les tas de pépins de raisin des palafittes disent « pressurage de grappes pour en extraire le jus » et il est possible de voir là une activité primitive de vendange. C'est la nécessité de stocker la récolte qui est à l'origine de la découverte du vin : des grappes de raisin entassées dans un récipient s'écrasent, le jus qui s'en échappe, fermente naturellement sous l'action des micro-organismes qui se trouvent dans l'air et des saccharomyces qui poudrent la peau des raisins. De cette fermentation naît le vin⁴. Il est donc possible de dire que l'homme avait découvert le vin dans l'Europe de l'Âge du Bronze.

b. Naissance de la viticulture.

De même qu'il a appris à domestiquer les céréales et les légumes, l'homme de l'Âge du Bronze va chercher à maîtriser la lambrusque qui lui procure facilement une boisson agréable. Dès qu'il saura travailler le métal, il inventera les outils nécessaires à en débroussailler le pied, à le débarrasser des rejets inutiles, à le discipliner pour l'empêcher de se développer d'une manière anarchique. La première activité du viticulteur est la taille dont la découverte fut aussi empirique que celle de la fermentation du jus de raisin. Pausanias raconte un voyage qu'il fit à Nauplie pour voir une stèle plantée au milieu de ceps de vignes, commémorant le fait qu'un âne ayant brouté la vigne, les agriculteurs eurent la surprise de trouver à cet endroit, la saison suivante, des raisins plus charnus et plus nombreux (Pausanias, *Description de la Grèce*, Livre II, 38. 3). La même découverte fut faite en Égypte : « La taille n'était pas encore connue, mais elle était faite en quelque sorte par les boucs et les chèvres qui, lâchés dans les vignes après la récolte, en broutaient les sarments » (Jacquelin, 1960). La leçon fut retenue et la serpette à tailler la vigne a remplacé les dents des animaux.

mais leur présence indique au peuple conquis qu'elles assureront sa défense en cas de besoin. Hercule pose une main protectrice sur le dieu, qui représente la Gaule consentant à se placer sous la tutelle romaine. Pour R. Turcan, qui est à l'origine de cette étude, nous avons là : « ... la plus ancienne figuration datée d'un dieu gaulois que nous connaissions ! »

L'auteur souligne qu'Hercule, déjà très populaire en Gaule, était également le saint patron de Tibur, lieu d'origine de *Munatius Plancus*. *Antius Restio* ayant été proscrit, nous disposons, pour les monnaies imitées, d'une fourchette chronologique de 47 à 43 av. J.-C. Le numéraire gaulois a donc dû être réalisé avant la fin de 43 av. J.-C. Cette constatation conduit R. Turcan à se demander si les pièces ségusiaves ne doivent pas être mises en rapport avec le gouvernement proconsulaire de *Munatius Plancus* et la fondation de Lyon. A l'appui de cette thèse, il rappelle que la première monnaie de cette ville porte la légende MVNATIA et qu'elle offre un type héracléen. La divinité indigène qui orne le revers des deniers gaulois fait irrésistiblement penser aux statues en bois déposées dans les Sources de la Seine. R. Turcan l'assimile provisoirement à un Mercure, en concluant : « Cette représentation illustre symboliquement la politique de collaboration que le fondateur de *Lugdunum* eut l'art de nouer avec un peuple dont la position géographique était capitale pour un gouverneur des Gaules »⁸. Cette pièce met en lumière la liaison étroite qui existait entre politique, économie et religion. À défaut de témoignages littéraires, les représentations figurées jouent un rôle de révélateur. Les monnaies nous apprennent de façon éclatante ce que les hommes n'ont pas voulu écrire.

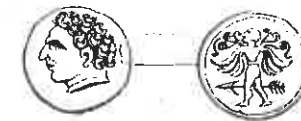


fig. 6. - LT XXXVII, 9018. Quart de statère d'or leuque.

Un quart de statère de haute époque a dû être réalisé par les Leuques. Une tête humaine, à gauche, qui ne présente pas d'intérêt particulier, orne le droit. Son revers est décoré d'une scène peu banale. Un personnage, en marche vers la gauche, est doté d'ailes à la place des bras (fig. 6). Sa tête est entourée de volutes et une grande flèche horizontale traverse ses jambes. La présence des ailes oblige à placer ce décor hors du monde ordinaire, au-delà des apparences humaines. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de la figuration du dieu Lug, dont un mythe gallois retrace l'histoire⁹. Lug avait pour épouse Blodenwedd, qui s'éprit d'un personnage appelé Gronw Pebyr. D'un commun accord, les amants décidèrent la mort du mari. Sa fin est ainsi

Strabon, dans la *Margale* (2. 1. 14) parle de ceps d'une grosseur telle

que deux hommes pouvaient à peine entourer la tige avec leurs deux bras. L'étude pollinique menée par Planchais confirme la présence de la lambrusque dès la fin du tertaire sur toute une partie de l'hémisphère nord. Les vraies vignes, *euVitis*, connues sous le nom de *Vitis vinifera*, sont présentes dans cet hémisphère dans une bande comprise entre le 10° et le 50° degré de latitude, les botanistes comptent une cinquantaine de variétés différentes : nous sommes forcés de conclure que les vignes sauvages d'Europe, d'Afrique et d'Asie antérieure ne forment qu'une seule espèce, à laquelle il convient de consacrer le nom de *Vitis vinifera*. (Levadoux 1948).

Etudiées par les botanistes russes Vavilov, Boronov, Negru, l'italien Franchino, le Yougoslave Turcovic, le Français Levadoux (Levadoux 1948, 1956, 1961) ces vignes sauvages sont vinfiables. Diodore de Sicile avait déjà eu conscience du fait, il déclarait avoir vu en beaucoup d'endroits des vignes sauvages naissant d'elles-mêmes et portant des raisins non autrement que les vignes cultivées par la main des hommes (III, LVII, 3, 4) .

Les carpoles qui se consacrent à l'étude des pépins et noyaux de fruits ont découvert que les pépins de raisin de la vigne sauvage étaient ronds, mais que si la vigne était cultivée, ils évoluaient vers une forme oblongue de plus en plus prononcée au fur et à mesure que cette culture progressait. Grâce à cette découverte, il a été constaté sur le site de Sopron-Krautacker en Hongrie, que dès la fin du Hallstatt la vigne était cultivée dans la région, mais aussi que les indigènes utilisaient indifféremment pour faire leur vin des raisins de vigne sauvage et des raisins de vigne cultivée, puisque les monceaux de pépins de raisin trouvés sur les lieux de pressage contenaient autant de pépins ronds que de pépins oblongs.

a. L'homme découvre la vigne.

Les hommes préhistoriques, au cours de leurs pérégrinations de chasse et de cueillette, ont rencontré la lambrusque qui poussait naturellement dans des grottes préhistoriques ; les plus connues en France sont celles du Mas-d'Azil, de Monduc, de Fontbrégou, de Salerne et de l'Abbeador. Mais ce qui nous intéresse au premier chef, c'est qu'on y a trouvé aussi des amas de pépins de raisin « parfois agglomérés en paquets comme si on les avait retirés d'un récipient où ils auraient été pressés pour en extraire le jus? ». Des amas de pépins ont été trouvés aussi à Lattes, dans une couche archéologique du Ve s. av. J.-C., sur le site des Settons dans le Morvan et à Lignières dans le Cher³. Les pépins de raisin du tumulus de Zagersdorf (Hallstatt) sont les plus anciennes preuves de la culture de la vigne dans le Burgenland (700 av. J.-C.).

décrit : « ... Cronw se leva... et, appuyé sur un genou, il le trappa de sa lance empoisonnée et l'atteignit si violemment dans le flanc que la hampe sauta et que le fer resta dans le corps. Lieu s'envola sous la forme d'un oiseau en jetant un cri strident, affreux et on ne le revit plus. »¹⁰

Sur la monnaie, une flèche — « et non une lance » — est représentée perpendiculairement aux jambes du personnage, au lieu d'atteindre son flanc. En dépit de ces deux légères discordances, il semble bien que le décor

de cette pièce tradise dans l'or cette légende divine.

Une figuration bien différente est offerte par un hémistère ambien dont nous ne possédons que quelques exemplaires. Son droit présente une tête laurée à droite, dont le cou est orné d'un collier perlé. Un cheval, lancé au galop, obliquement, à droite, est figuré à l'arrière de la tête (fig. 7).



fig. 7. - LT XXXIII, 10379. Hémistère ambien.

Ce tableau donne une forte impression d'élan et l'union étroite de cette tête laurée, qui ne peut être que celle d'un personnage exceptionnel, avec l'équidé fougueux, nous fait pénétrer dans une autre dimension. Nous sentons qu'il s'agit là d'une scène hors du commun. Sa puissance traduit vraisemblablement un mythe ou une épopée, mais la clé nous manque pour son interprétation. Irritante ignorance!

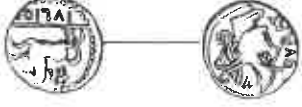


fig. 8. - LT XIII, 4478. Denier d'argent picton.

Le cheval a occupé une place de choix dans le monde celtique, il n'est donc pas surprenant qu'il soit l'animal le plus communément représenté sur les monnaies. Nous le trouvons au revers de deniers d'argent pictons, vraisemblablement tardifs en raison de leur épigraphie. Le droit, orné d'une tête à gauche, porte l'inscription DVRAT devant le visage et le mot ILLIOS surmonté d'un édicule doté d'un fronton triangulaire soutenu par trois colonnes (fig. 8). Une pièce de bronze du même peuple nous montre un autre cheval au galop, à droite, surmonté d'une construction semblable, mais dont la base est rectangulaire. Une rouelle à six rayons est gravée sous le ventre de l'animal (fig. 9).

volume qu'il infirme toute production locale. L'archéologie ne se contente plus de livrer du mobilier, elle s'oriente vers la compréhension de la vie quotidienne des peuples anciens. Nous savons, parce qu'il a été trouvé des pépins de raisin sur des sites néolithiques, que la vigne existait déjà en Europe centrale et septentrionale au Néolithique ; parce qu'il a été trouvé des paquets de pépins de raisin sur des sites de l'Âge du Bronze, l'archéologie peut en déduire que du raisin a été pressuré en ces endroits. En étudiant ces pépins de raisin, les carpologues ont pu conclure que la vigne avait été travaillée et taillée en Gaule comme en Pannonie.

L'archéologie, qui a su dire que les Celtes connaissaient et cultivaient la vigne, sera-t-elle en mesure de confirmer qu'ils ont fait du vin ? L'évocation d'une viticulture celtique artisanale trouve un accueil des plus contrastés. En France, en général, la méfiance est de rigueur, cette affirmation prête même parfois à sourire. Les correspondants d'Europe centrale, au contraire, sont souvent surpris que l'on puisse encore se poser des questions sur une activité qui est pour eux une évidence : le « rebmesser » (serpette) laténien était un outil familier. La timidité de l'archéologue est parfois grande devant l'historien, il suffit que ce dernier affirme qu'il n'y a pas eu de viticulture à l'Âge du Fer pour qu'un outil répondant en tout point à la définition d'une serpette de vigneron soit baptisé émondoir, voire faucille ; une fosse à pressoir est-elle mise au jour, ce sera un silo ; une fosse de sépulture : un trou à détritrus... Que de serpettes laténiennes sont exposées dans les musées sous le vocable de « faucilles » ! si leur typologie est trop évidente, ce sont des serpettes gallo-romaines abandonnées postérieurement sur le site.

Nous développerons le thème de la façon suivante :

1. La vigne et le développement de la viticulture dans l'Antiquité.
2. L'analyse et les objections de certains historiens refusant d'admettre que les Celtes aient pu faire du vin.
3. Les données archéologiques qui témoignent d'une viticulture celtique.

1. La vigne et le développement de la viticulture dans l'antiquité.

La vigne, de la famille des ampélidacées, est une plante grimpante, une liane des forêts, ligneuse et pérenne, qui naît à l'état sauvage dans les sous-bois où elle gagne rapidement le faite des arbres les plus élevés. Appelée lambrusque, elle a de remarquables facultés d'adaptation qui lui permettent de vivre dans les milieux les plus divers. Elle peut survivre à de longues périodes de sécheresse ou d'humidité. Sa vitalité est extraordinaire. Ses rameaux peuvent progresser de plusieurs mètres par an. Non taillée, sa longévité peut atteindre plusieurs siècles. Si elle vit dans un climat et sur une terre favorables, ses tiges deviennent énormes.

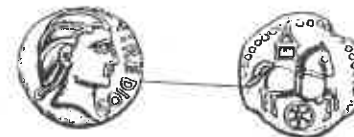


fig. 9. - LT XIII, 4473. Bronze picton.

Le temple et le cheval juxtaposés évoquent les découvertes récentes de sanctuaires celtiques dans lesquels de nombreux ossements d'équidés ont été mis au jour : c'est, par exemple, le cas de Ribemont-sur-Ancre, dans la Somme. Un orant figure vraisemblablement au droit d'un bronze ambien.

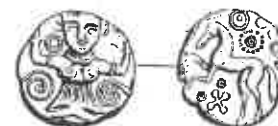


fig. 10. - LT XXXIII, 8472. Bronze ambien.

Il s'agit d'un personnage qui paraît assis en tailleur, les bras levés vers le ciel. Trois cercles concentriques sont visibles à gauche de son visage. Il est vêtu d'une tunique courte et deux grandes volutes se déroulent de chaque côté du vêtement.

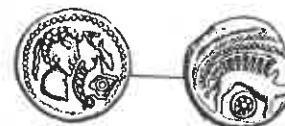


fig. 11. - LT XXXIII, 8466. Bronze ambien.

Un autre bronze ambien présente au droit un décor complexe. Derrière un petit personnage tourné à droite, un motif ondulé, qui semble être un serpent, est dressé verticalement. Au niveau du front, un grand œil prolongé par un long trait (et non un poisson, comme sur le dessin de l'Atlas ... de La Tour)¹¹ est gravé. Un sanglier-enseigne occupe le reste du champ (fig. 11). Cet étrange assemblage peut surprendre. Pour les connaisseurs de l'art celtique, il évoque irrésistiblement l'une des œuvres les plus spectaculaires du début de l'époque gallo-romaine : (fig. 12) une statue-pilier de grès qualifiée de « dieu d'Euffigneix » (Haute-Marne). On y retrouve les mêmes décors, à l'exception du serpent. Ce



fig. 12. - Statue de grès trouvée à Euffigneix (Haute-Marne).

monument, daté du I^{er} s. ap. J.-C., a inspiré cette remarque à P.-M. Duval : « Aucune œuvre continentale n'évoquera plus avec autant de force la survivance celtique. »¹² La juxtaposition de l'oeil prophylactique et du sanglier, qui est l'animal le plus représenté par les Gaulois, après le cheval, ne peut être accidentelle. Il est hautement probable qu'un mythe se cache derrière ces symboles. Qui saura le décrypter ?

à suivre

Brigitte FISCHER
C.N.R.S.

Les dessins de monnaies sont tous extraits de l'Atlas de monnaies gauloises d'Henri de La Tour, Paris, 1892, mis à jour par B. Fischer, Paris, 1999, à l'exception des n° 1 et 2, qui figurent dans le Bulletin de la Société française de numismatique⁴⁷, avril 1992, p. 305.

NOTES

1. R. Weiller. — Zum Beginn des Münznumlaufs im Gebiet der Treverer, *Triere Zeitschrift*, 1986, p. 209-221.
2. D. Gricourt et D. Hollard — Sur la transposition d'un prototype grec dans le monnayage gaulois, *Bulletin de la Société française de numismatique*, 47, avril 1992, p. 305-307.
3. *Op. cit.*, p. 306.
4. *Op. cit.*, p. 306-307.
5. J. Debord. — Figurement d'une légende de la mythologie germanique sur une monnaie gauloise tardive en potin, Actes du XI^e Congrès international de numismatique, Bruxelles, 8-13 septembre 1991, p. 37-42.
6. P.-M. Duval. — Monnaies gauloises et mythes celtiques. Paris, 1987, p. 23-25.
7. R. Turcan. — Une représentation de dieu gaulois sur les monnaies séguslaves. *Mélanges de littérature et d'épigraphie latines, d'histoire ancienne et d'archéologie. Hommage à la mémoire de Pierre Willeminier*. Paris, 1980, p. 331-343.
8. *Op. cit.*, p. 343.
9. C'est à C. Sterckx, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, que nous devons cette information. Nous l'en remercions.
10. B. Sergent. — *Lug et Apollon*, Bruxelles, 1995, p. 120.
11. H. de La Tour. — *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892, m.à J. B. Fischer, Paris 1999.
12. P.-M. Duval. — *Les Celtes*, Paris, 1977, p. 192 et fig. 200.

INTRODUCTION DES A.E.C.

Le mot « vin » n'existant pas dans la langue celtique, on a coutume de dire que « les Gaulois ne savaient pas cultiver la vigne ni faire du vin et qu'ils l'importaient d'Italie. » On a pu lire ces mots sur les murs du Palazzo Grassi à Venise, en 1991, lors de l'exposition « Les Celtes, la Première Europe » Mais on peut lire aussi dans le « Guide romain antique » de Georges H. Hacquard, couronné par l'Académie française et destiné aux élèves des lycées, que « la plantation de la vigne fut interdite en Gaule par les lois romaines afin d'entrayer la trop grande concurrence que les vins gaulois faisaient aux vins romains... » De même en Palestine après la conquête, les Romains interdirent la production de vin et détruisirent les vignes.

Nous avons demandé à René Couelle, membre honoraire de notre bureau et docteur de l'École pratique des Hautes Etudes, de nous faire profiter de ses connaissances. Il a fait, en 1992, une thèse : « Recherches sur une viticulture artisanale antérieure à la conquête ». Nous la résumerons pour vous en trois parties dans nos prochains bulletins.

RECHERCHES SUR UNE VITICULTURE ARTISANALE ANTERIEURE A LA CONQUETE

Les affirmations suivantes : « Les Celtes ne connaissaient pas la vigne... ils ne faisaient pas de vin... ils durent attendre l'arrivée des Romains pour apprendre la viticulture... » sont présentes dès les premiers paragraphes de l'histoire du vin, elles ont bloqué longtemps toute tentative de recherche sur le sujet et ont acquis un tel poids qu'on se sent paralysé à l'idée de les réfuter. C'est cependant ce que va tenter de faire cette étude.

Pour parler des relations des Celtes avec la vigne, il est indispensable de rappeler quelques données scientifiques et historiques : qu'est-ce que la vigne ? Quelles sont ses zones de prolifération préférées ? Quand et comment les hommes l'ont-ils rencontrée et quand ont-ils découvert le breuvage mystérieux donné par ses fruits ? A quel moment sa culture s'est-elle développée dans l'Europe centrale et septentrionale occupée par les Celtes ? Certains historiens croient à l'existence d'une viticulture celtique. D'autres, encore nombreux, délient aux Celtes la connaissance de cette technique. Parmi ces derniers, il y a ceux qui ignorent les travaux du botaniste Louis Levadoux ou n'ont pas été convaincus par ses conclusions, ils persistent à nier la présence de la vigne en pays celtique. D'autres reconnaissent que la vigne y était présente mais refusent l'idée que les Celtes aient pu faire du vin. Les arguments sont divers, un climat défavorable, le silence des historiens antiques et celui de César, un commerce de vin romain d'un tel

LE GÉNIE DES ARTISANS CELTES

Les arts du feu et du bois Tisserands, Potiers et Orfèvres

Jean-Jacques CHARPY : L'Artisanat du tissage et de la vannerie protohistoriques.

Gérard DIEUDONNÉ : La Technologie du fer et les métallurgistes celtes au deuxième Âge du Fer.

Vincent GUICHARD : La Céramique peinte, un témoignage méconnu du talent des artisans de la fin de la période gauloise.

Jean-Paul GUILLAUMET : L'Outillage des artisans gaulois à l'époque de La Tène.

Daniel PILLONEL : Travail et assemblage du bois dans le domaine circumalpin, de l'Âge du Bronze à la Tène.

Gérard NICOLINI & Hélène HAUTENAUVE : Les Torques en or du second Âge du Fer. Techniques et typologiques.

Plus de 100 pages, format 21 x 29,7, broché, illustré.

Nombreuses illustrations en couleurs

Disponible au prix de : 160 FF.

(120 FF pour les personnes ayant assisté à la Journée d'Étude)
plus frais postaux : 16 FF. (étranger 20 FF.)

Pour l'étranger, utiliser la formule « virement postal »

rédigé à l'ordre des « AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES »

adressé au trésorier : Jean Pieuchot, 19 avenue GI Leclerc, 75014 Paris F

BON DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE :

désire recevoir le numéro spécial des
Actes de la Journée d'Étude du 8 mai 1999

LE GÉNIE DES ARTISANS CELTES

Les arts du feu et du bois,

Tisserands, Potiers et Orfèvres

au prix de : 160 FF. (ou 120 FF)

plus 16 FF. pour frais postaux (étranger 20 FF.)

Pour l'étranger, utiliser la formule « virement postal »

rédigé à l'ordre des « AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES »

adressé au trésorier : Jean Pieuchot, 19 avenue GI Leclerc, 75014 Paris F

Ci-joint : chèque, ou virement postal, de FF. :

TRISTAN, CUCHULAINN ET LA MYTHOLOGIE INDO-EUROPÉENNE DU GUERRIER

Pour notre mémoire d'occidental le personnage de Tristan évoque en priorité, sinon exclusivement, l'absolu de l'amour et l'image tragique de la passion mortifère. Or la légende tristanienne ne dessine pas d'abord le portrait de *Tristan l'Amerus*, de « Tristan l'Amoureux », elle campe en premier lieu la silhouette d'un tueur de monstres. Elle ne met pas en scène une histoire d'amour mais une histoire de guerre ! Avant d'être le mirifique amant d'Iseult, le neveu du roi Marc incarne l'idéal du guerrier : toute la préhistoire de l'aventure sentimentale s'inscrit dans le schéma narratif qui organise, sur le territoire des Indo-



Saint-Georges, Raphaël. Musée du Louvre.

Européens, l'initiation et/ou la promotion du héros-guerrier type. La double victoire initiale sur le Morholt, puis sur le *grand serpent crété* travestit en détails pittoresques et en péripéties romanesques des données clairement identifiables : les éléments qui structurent les heurs et malheurs originels du guerrier indo-européen.

Dans ce cadre reçoivent sens et justification non seulement le premier « duel régulier » et le combat contre le dragon, mais le caractère « troisième » du héros, l'empoisonnement - à la fois souillure et danger - contrecoup d'un triomphe périlleux, la chaleur consécutive à la bataille et le refroidissement par l'eau, l'intervention féminine hostile...

Corollairement, dans le prolongement de cette analyse, l'opposition fondamentale entre l'oncle et le neveu, l'affrontement entre Marc et Tristan, ne se signale pas seulement comme le conflit entre le vieux mari et le jeune amant mais comme la rivalité essentielle entre deux types fonctionnels : le souverain et l'homme armé, comme l'antagonisme entre deux morales : la morale réglée et juridique du roi, la morale héroïque et violente du guerrier.

Joël-H. GRISWARD
Université de Tours

KRUTA Venceslas. — *LES CELTES, HISTOIRE ET DICTIONNAIRE. Des origines à la romanisation et au christianisme*. Collection Bouquins. Nombreuses illustrations. Ed. Robert Laffont. Prix 189 FF. Disponible en librairie en novembre.

Les Celtes, ancêtres de vingt-deux pays d'Europe (Gaulois, Botois, Galates...), ont eu un rôle fondateur dans la formation de l'Europe. Ils ont disparu, mais leur langue subsiste au cœur d'une culture vivante. Durant de longs siècles, leur domination s'est étendue de l'Océan Atlantique aux Carpates et des grandes plaines du Nord aux rives de la Méditerranée. L'archéologie permet aujourd'hui de dessiner leur image, depuis ses lointaines origines jusqu'à l'avènement du christianisme. C'est une image qui surprendra ceux qui voyaient en eux « des barbares incultes ».

Venceslas Kruta nous fait découvrir l'histoire et la culture des anciens Celtes dans leur expansion européenne, en partant de l'analyse des sources pour parvenir à une synthèse historique basée sur les résultats des recherches les plus récentes. Un dictionnaire de plus de deux mille entrées fournit une masse d'informations sur les sites, les objets, les coutumes, les aspects de la vie quotidienne... On y apprendra, par exemple, pourquoi deux semaines de sept jours font une quinzaine... Combien de villes européennes sont des fondations celtiques... Pourquoi le gui est associé au Nouvel An... Bref, mille et un aspects d'un riche héritage que nous côtoyons chaque jour sans y penser.

BÉROUL. - *Tristan et Yseult*. Introduction, traduction et notes de Philippe WALTER. Dossier de Cortina STANESCO. Collect. Classiques de Poche. Livre de Poche n° 16072. Prix 40 FF.

Les amants de Cornouailles unis pour l'éternité, la légende médiévale qui a marqué l'Europe entière est apparue, fragmentaire et morcelée, dans des poèmes français du XII^e siècle. Le roman de Béroul est sans doute le plus ancien.

WALTER Philippe. — *Tristan et Yseult de Béroul*. Présentation, notes et traduction en français moderne. Coll. Profil Bac. Editions, Hatier n° 249. Prix 40 FF.

Un ouvrage d'étude. Des clés pour lire l'œuvre de Béroul. Un lexique. Les marques de l'origine orale de la légende.

FISCHER Brigitte. — *Atlas de Monnaies gauloises*, par H. de La Tour, mis à jour par Brigitte Fischer, Chargée de recherche au CNRS. Ed. Claude Burgan/Maison Florange. Prix 150 FF.

Ouvrage préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du ministère de l'Éducation nationale. (Troisième édition revue et corrigée), 1999.

L'Archéologue. Archéologie nouvelle. — *Les druides*. Hors série n°2. Ed. Errance, EPONA, 7 r. Jean-du-Bellay, 75004 Paris. Prix 40 FF.

Numéro spécial sur l'exposition : *Les Druides gaulois* (29 avril-5 novembre 2000). Bibracte, (Mont Beuvray, Morvan). Vendu avec le catalogue des objets exposés. Nombreuses illustrations en couleurs.

Mardi 21 novembre 2000

Claude STERCKX
Historien des religions. Université libre de Bruxelles
 LUIG, LES PROPHÉTIES DE MERLIN
 ET LES PROPHÉTIES DE L'AGLE

Mardi 27 février 2001

Philippe WALTER
Médiéviste. Université Stendhal, Grenoble
 MERLIN,
 UN MYTHE CELTIQUE AU MOYEN AGE

Mars 2001

Pierre-Yves LAMBERT
Linguistique et philologie celtique. F.P.H.E. - C.N.R.S.
 ACHÈVEMENT DU CORPUS
 LANGUE GAULOISE,
 LANGUE GAULOISE,

Mai 2001

Venceslas KRUTA
Protohistoire de l'Europe. F.P.H.E. C.N.R.S.
 LES CELTES ET L'ITALIE

Toutes nos conférences, avec projection de diapositives,
 ont lieu le mardi, de 18 h 00 à 20 h 00

à l'Institut Finlandais
 60 rue des Ecoles, 75005 Paris
 (mètre: Odéon, Saint-Michel ou Cluny)

Prix d'entrée : 40 FF pour les non-adhérents

Gratuit pour les membres des A.E.C. à jour de leur cotisation

Du 18 au 23 août 2001
 VOYAGE EN CORNOUAILLES

Tour complet de la Cornouailles anglaise avec ses lieux de légendes, Stonehenge, Avebury, Glasstonbury, Tintagel...
 Le prix (à l'étude) ne devrait pas dépasser 5000 FF pour les adhérents au Cercle d'études mythologiques du Nord (CEM) (adhésions 150 FF)

Arthes 1500 FF au CEM. Informations : Bernard COUSSE
 458 bis rue Jules Ferry

58283 Raimbeaucourt ☎ 03 27801587